

## Les restos en ont marre



**(1)** Le phénomène n'est pas nouveau. Il consiste à prendre son plat en photo et à la poster ensuite sur les réseaux sociaux. Accompagnée ou non d'un commentaire. Si, dans la majorité des cas, le restaurateur en tire profit, voyant dans cette pratique une forme de publicité gratuite, encore faut-il que le commentaire qui accompagne la photo soit positif. Dans le cas contraire, c'est bien évidemment moins amusant et cela a même incité certains concurrents à se servir des réseaux sociaux pour démolir des réputations.

**(2)** Pour les chefs de cuisine renommés, la problématique est tout autre. Ils estiment en effet que la qualité des photos ne rend généralement pas compte de la qualité de l'assiette. Sans compter qu'ils défendent aussi leurs créations, estimant qu'elles peuvent ainsi être facilement copiées. Pire, ils craignent aussi que certains clients n'apprécient pas à sa juste valeur le travail fourni, ou n'aient tout simplement pas les compétences pour émettre un jugement digne d'un critique gastronomique respecté.

**(3)** Certains restaurateurs ont donc interdit la prise de vue dans leur établissement. « C'est embêtant quand un client monte sur sa chaise pour essayer de faire la meilleure photo possible. Puis il la montre à ses convives, la poste sur Facebook, la commente... Sur ce temps-là, son plat est froid et il l'apprécie moins. »

*d'après La Dernière Heure, le 3 mai 2016*

## Tekst 2 Les restos en ont marre

---

- 2p 4 Geef van elke bewering aan of die overeenkomt met de tekst.
- 1 Avant de les poster sur les réseaux sociaux, de plus en plus de restaurateurs manipulent les photos de leurs mets afin d'en tirer profit.
  - 2 Il est possible qu'une photo d'un plat prise par un client finisse par nuire à la réputation du restaurateur.
  - 3 Les chefs de cuisine renommés craignent que des photos prises dans leurs établissements aboutissent au plagiat de leurs créations gastronomiques.
- Noteer 'wel' of 'niet' achter elk nummer op het antwoordblad.

---

### Bronvermelding

*Een opsomming van de in dit examen gebruikte bronnen, zoals teksten en afbeeldingen, is te vinden in het bij dit examen behorende correctievoorschrift, dat na afloop van het examen wordt gepubliceerd.*